



## ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS LES MONTILS - CANDE SUR BEUVRON – MONTHOU SUR BIEVRE

### REGLEMENT INTERIEUR LOCAL JEUNES 11-17 ANS

Le Local Jeunes est un service ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans (ou dès la 6ème) des communes de Les Montils, Candé sur Beuvron et Monthou sur Bièvre.

Des ateliers spécifiques 10-12 ans sont proposés pendant les petites vacances scolaires de 10h à 14h. Ils permettent aux jeunes de se familiariser avec le fonctionnement du Local.

Il est situé Impasse des Masnières – 41120 Les Montils

#### INSCRIPTIONS /TARIFS

Les jeunes se présentent au Local aux horaires d'ouverture. Les parents doivent remplir une fiche d'inscription, fournir une photocopie des vaccins de leur enfant et à chaque sortie, une autorisation.

Une adhésion est demandée, payable en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces. Le tarif est revu chaque année et est mis en ligne sur le site internet du service. Elle permet de participer aux activités proposées, d'utiliser le matériel mis à disposition et de s'inscrire aux sorties proposées.

Une participation financière est demandée pour les sorties et les soirées. Pour les adhérents des autres communes, le tarif est doublé. Le paiement peut s'effectuer en chèque à l'ordre du Trésor Public, en chèques vacances, en espèces ou en passeport temps libre.

Les sorties annulées, sans présentation d'un justificatif, restent dues.

#### HORAIRES

Le Local Jeunes est ouvert :

- ➔ Pendant l'année scolaire, les mercredis et les samedis de 14h à 18h.
- ➔ Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 14h à 18h. En général sont organisées une sortie et une soirée par semaine (les horaires sont précisés sur la fiche d'autorisation)
- ➔ Possibilité d'ouverture exceptionnelle sur demande des jeunes pour préparer un projet commun.

Fermeture annuelle du local pendant les vacances de Noël et au mois d'août.

#### FONCTIONNEMENT

Le local est un lieu où les jeunes peuvent venir et partir à tout moment pendant les heures d'ouverture.

Ils ont le choix de participer aux activités proposées, de rester entre eux pour discuter et d'utiliser le matériel mis à leur disposition.

Lorsqu'un jeune est inscrit à une sortie ou une soirée, il est tenu d'y rester jusqu'à la fin. Dans le

cas où il déciderait d'y mettre fin de façon anticipée et sans autorisation, la famille sera prévenue.

Il est strictement interdit de fumer au sein des locaux, cigarette électronique comprise.

Les jeunes sont tenus de respecter le matériel, le Local et son environnement extérieur proche, une participation active à la vie quotidienne du Local est de mise (respect de la propreté des lieux- notamment des toilettes, lavage de sa vaisselle, tri sélectif...).

L'accueil s'effectue dans le respect des opinions de chacun, où ni propagande, ni discrimination ne sont admises. Le respect des individus et la non-violence – (physique et/ou verbale) sont des règles fondamentales de fonctionnement et du vivre ensemble.

En cas de non-respect de ces règles, l'équipe pédagogique prendra les mesures qu'elle pense nécessaires (information des parents, exclusion temporaire...).

Des animateurs qualifiés sont présents pour les accueillir. Ils leur proposent des activités et surtout sont à l'écoute de leurs envies et de leurs projets. Ils les aident à monter leurs propres projets.

### **ENCADREMENT**

L'encadrement des jeunes au Local est assuré par un animateur qualifié et un directeur qualifié, qui ont autorité pour faire respecter toutes les règles concernant le respect des personnes, des locaux et du matériel.

En cas de malaise ou d'accident survenant à un jeune, le personnel est habilité à prendre toutes les mesures qui s'imposent, en conformité avec le protocole d'urgence.

Les projets éducatif et pédagogique du Local Jeunes peuvent être consultés à tout moment sur simple demande, ou en ligne.

### **TRANSPORT**

Sur le temps des vacances scolaires, le Local Jeunes propose un service de ramassage en minibus. Celui-ci est à destination des jeunes de Monthou/Bièvre, de Candé/Beuvron et du lieu-dit « la Haye » de Les Montils. La réservation se fait à l'inscription ou deux jours en avance, par mail ou par téléphone.

### **CONTACTS**

Coordonnées téléphoniques coordination : 02 54 44 11 58 / 06 31 06 74 72

Coordonnées téléphoniques du Local : 06 44 88 30 99

Adresse du bureau service jeunesse : Mairie 8 rue de Bel air – 41120 LES MONTILS

mail : [jeunesse.les.montils@orange.fr](mailto:jeunesse.les.montils@orange.fr) ou [localjeunes41120@gmail.com](mailto:localjeunes41120@gmail.com)

site web : [servicejeunesselesmontils.fr](http://servicejeunesselesmontils.fr)

Alain Duchalais  
Maire de Les Montils